

RÉSEAU des femmes au parlement



Membres du RFP

Pia Cayetano
présidente du RFP
Sénateur, Philippines

Donya Aziz
vice-présidente du RFP
ancienne députée de l'Assemblée
nationale, Pakistan

Rosemary Seninde
vice-présidente du RFP
députée, Ouganda

*Le RFP est un nouveau
réseau qui est à la recherche
de parlementaires dévoués.
Tous les membres de GOPAC
intéressés peuvent se joindre
au Réseau des femmes
parlementaires.*

Conseillère en programmes du RFP

Vicki Baxter Amade
Secrétariat mondial de GOPAC
vicki.baxter@gopacnetwork.org



Les femmes au parlement

La corruption est l'une des causes principales de la pauvreté. La pauvreté touche souvent de façon disproportionnée les membres les plus vulnérables de la société, soit les femmes et les enfants. Tandis que les femmes comptent pour un peu plus que 50 p. 100 de la population de la planète, elles représentent en moyenne que 20,7 p. 100 des parlementaires et aussi peu que 12,7 p. 100 des parlementaires dans certaines régions. La participation des femmes à la vie politique et les différents points de vue qu'elles offrent sur les enjeux politiques clés peuvent contribuer à la découverte de nouvelles orientations dans la lutte contre la corruption.

GOPAC et le Réseau des femmes au parlement

Le Réseau des femmes au parlement (RFP) de GOPAC vise à créer un système de soutien par les pairs pour les femmes parlementaires, à les aider à renforcer leurs capacités et à les inspirer à s'engager activement dans la lutte contre la corruption. Le Réseau examinera également ce qui incite les femmes à participer à la vie politique et ce qui leur en dissuade ainsi que les leçons tirées des diverses initiatives nationales et régionales conçues pour augmenter le nombre de femmes parlementaires.

Objectifs

- Fournir aux femmes la formation et les outils nécessaires pour faire connaître les problèmes de la corruption au parlement;
- Établir des groupes de femmes parlementaires qui se pencheraient sur les questions anticorruption dans le but d'appuyer la mise en œuvre et l'examen de la Convention des Nations Unies contre la corruption;
- Accroître les possibilités pour les femmes parlementaires d'utiliser leurs connaissances et compétences au profit du travail de GOPAC aux niveaux national, régional et mondial;
- Renforcer les capacités de tous les membres de GOPAC sur les outils d'analyse différenciée selon les sexes dans le cadre du processus de surveillance parlementaire;
- S'assurer que les budgets fédéraux tiennent compte et, le cas échéant, reflètent les préoccupations et les problèmes particuliers liés aux sexes;
- Régler le problème d'inégalité entre les sexes en augmentant le nombre de femmes au parlement.